



LE 29 SEPTEMBRE :

RÉPONDONS DANS LA RUE ET PAR LA GRÈVE AU FONCTIONNAIRE BASHING !

Heureux « hasard » : Un rapport, rendu public fin juillet, de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale de l'Administration (IGA), présentant l'inventaire des primes et leur montant global, permet au gouvernement, une nouvelle fois, de pointer les fonctionnaires du doigt.

Personne n'est dupe, la sortie de ce rapport à quelques semaines de l'ouverture des débats parlementaires sur la loi de finance est tout sauf anodin et sera prétexte à proposition de réductions de nos rémunérations.

25 % DE NOTRE RÉMUNÉRATION POUR COMPENSER LA BAISSE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Ce rapport nous apprend qu'en 2025, ce sont 19,1 milliards d'euros qui ont été versés sous forme de primes aux agentes et agents de l'État contre 12 milliards en 2015. La part des primes dans notre rémunération ne cesse d'augmenter pour atteindre désormais 25 % de notre salaire en moyenne. Pourquoi cette augmentation ? Tout simplement pour compenser la perte de notre pouvoir d'achat due au gel du point d'indice et pour compenser les effets de l'inflation, comme le reconnaissent d'ailleurs les deux inspections.

Face à ces chiffres brandis comme des privilèges, le rapport préconise la limitation de la création de nouvelles primes et la réduction de leur volume. L'indemnité de résidence à l'étranger, le « forfait télétravail » et le forfait mobilité durable sont clairement dans le viseur, tout comme les primes à faible montant ou celles concernant très peu d'agentes et d'agents.

DES PRIMES CERTES, MAIS QUI, POUR LA PLUPART, NE COMPTENT PAS POUR NOS RETRAITES !

Mais ce que ce rapport oublie de dire, c'est que la très grande majorité de ces primes ne sont pas prises en compte pour le calcul de nos retraites contrairement au traitement indiciaire. Nous cotisons donc sur une partie de notre rémunération

sans que celle-ci permette d'améliorer notre pension. Et c'est ainsi que de très nombreuses et nombreux agents de la DGFIP et de l'ensemble de la fonction publique d'État se retrouvent avec une petite retraite. Rappelons d'ailleurs que notre employeur refuse depuis des années l'augmentation de notre rémunération en gelant systématiquement la valeur du point d'indice (en décrochage de près de 30 % depuis 2000 par rapport à l'inflation). Par ailleurs, qui dit primes dit incertitudes. Elles peuvent être supprimées à tout moment et donc baisser sensiblement un pouvoir d'achat déjà en berne...

Solidaires Finances Publiques rappelle que les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Nous ne sommes pas « trop payés » : bien au contraire, nous sommes insuffisamment reconnus et rémunérés ! Notre travail a une valeur. Nos qualifications ont une valeur. Nos salaires et nos retraites aussi ! Mobilisons-nous pour la justice salariale.

C'EST EN CE SENS QU'À LA DGFIP NOUS REVENDIQUONS :

- Une augmentation immédiate et pérenne du point d'indice
- Une revalorisation conséquente de la valeur du point d'ACF
- Une augmentation de l'IMT à 200 euros bruts mensuels
- L'intégration des primes dans notre traitement sans perte de pouvoir d'achat
- Des recrutements massifs de fonctionnaires
- Des moyens renforcés pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales
- Une fiscalité réellement progressive où chacun contribue selon ses moyens

Ensemble, imposons d'autres choix budgétaires : ceux de la solidarité, de la reconnaissance des agentes et agents publics et de la justice fiscale, sociale et environnementale.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE !